

Référence : C.N.196.2018.TREATIES-XXVII.18 (Notification dépositaire)

ACCORD RÉGIONAL SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION, LA
PARTICIPATION PUBLIQUE ET L'ACCÈS À LA JUSTICE À PROPOS DES
QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES
CARAÏBE

ESCAZÚ, 4 MARS 2018

PARUTION DES EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.195.2018.TREATIES-XXVII.18 du 9 avril 2018 annonçant l'ouverture à la signature de l'Accord susmentionné, a l'honneur de transmettre sous ce pli un exemplaire certifié conforme de l'Accord.

À cette occasion, le Secrétaire général souhaite attirer l'attention des autorités compétentes sur le fait que les exemplaires certifiés conformes sont établis essentiellement en vue de permettre aux gouvernements intéressés de mener à bien les procédures internes pour leur participation à l'Accord au niveau international. Par souci d'économie, les exemplaires certifiés conformes sont imprimés en nombre limité. Il conviendrait donc que les autorités concernées reproduisent à partir de l'exemplaire accompagnant la présente notification les exemplaires supplémentaires dont elles pourraient avoir besoin. Des copies électroniques sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse suivante :

<https://treaties.un.org/doc/Treaties/2018/03/20180312%2003-04%20PM/CTC-XXVII-18.pdf>

Le 9 avril 2018

